

# POURSUITE D'ETUDES

## LIVRET D'INFORMATION (2023-2024)

### Table des matières

1	Après l'IUT ?.....	2
1.1	Au niveau national.....	2
1.2	Au niveau de l'université de CAEN : après +6 mois.....	3
1.3	Au niveau du département de Mesures Physiques : après +6 mois.....	4
1.4	Zoom sur la promotion MP 2018-2019.....	5
2	Informations diverses.....	7
2.1	Quelles formations après votre DUT MP et quels choix ?.....	7
2.2	Que change le BUT ?.....	7
2.3	Où trouver des renseignements sur ces formations ?.....	7
2.4	Le forum de poursuites d'études.....	8
3	Listes des établissements et des diplômes.....	9
3.1	Classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur).....	9
3.2	Licences Générales.....	9
3.3	Licence Professionnelle et BUT.....	10
3.4	Écoles d'ingénieurs.....	11
4	Avis de poursuite d'études.....	13
4.1	Le principe de l'Avis de Poursuite d'Etudes.....	13
4.2	Tendances des avis de l'IUT MP.....	13
4.3	Classement des écoles.....	15
5	Comment constituer vos dossiers de poursuites d'études ?.....	18
5.1	Vos choix et les critères de bon sens !!!!!.....	18
5.2	Ce que vous avez à faire.....	18
5.3	Modalités de "demande d'avis pour la poursuite d'études".....	19
6	Rédiger un email.....	20
7	Comment rédiger une enveloppe pour un avis de poursuites d'études ?.....	21
8	Formulaire de demande d'avis pour la poursuite d'études.....	22

**Note : document réalisé à partir du Livret d'information de poursuite d'études de Nicolas Barrier, Christophe Labbé et Julien Rabin, mis à jour par Gaëlle Morin.**

**Contact : gaelle.morin@unicaen.fr**

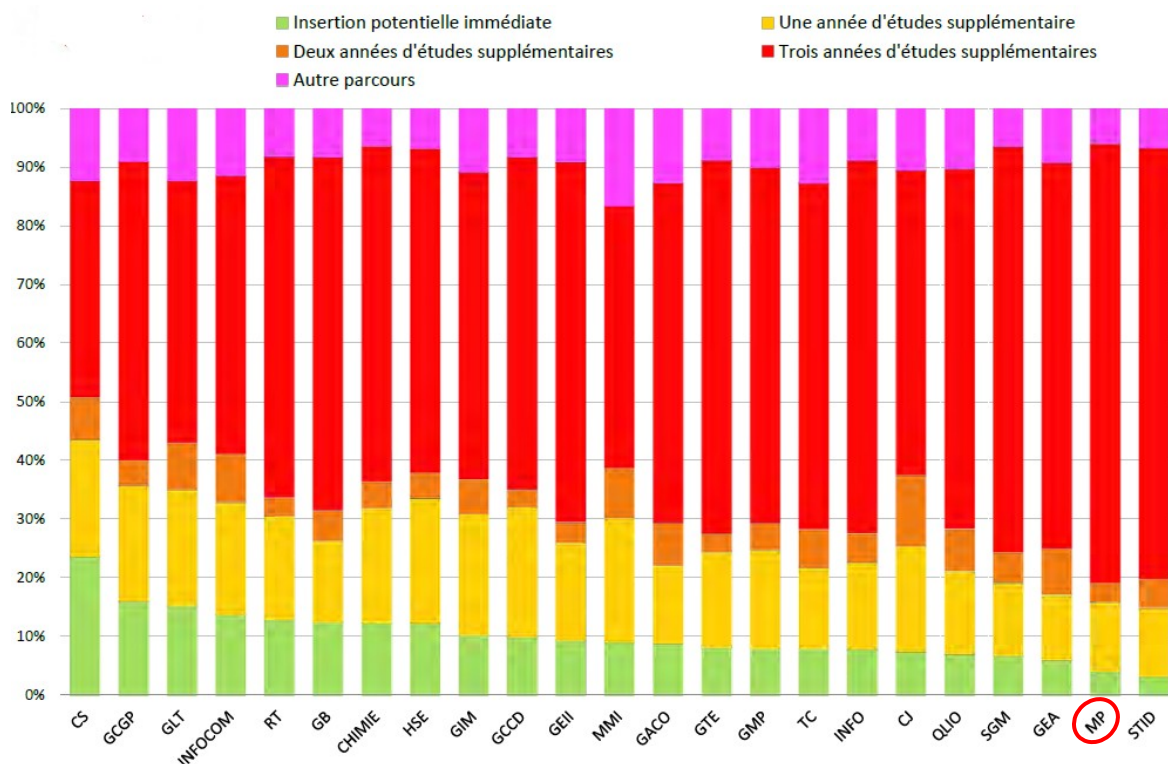
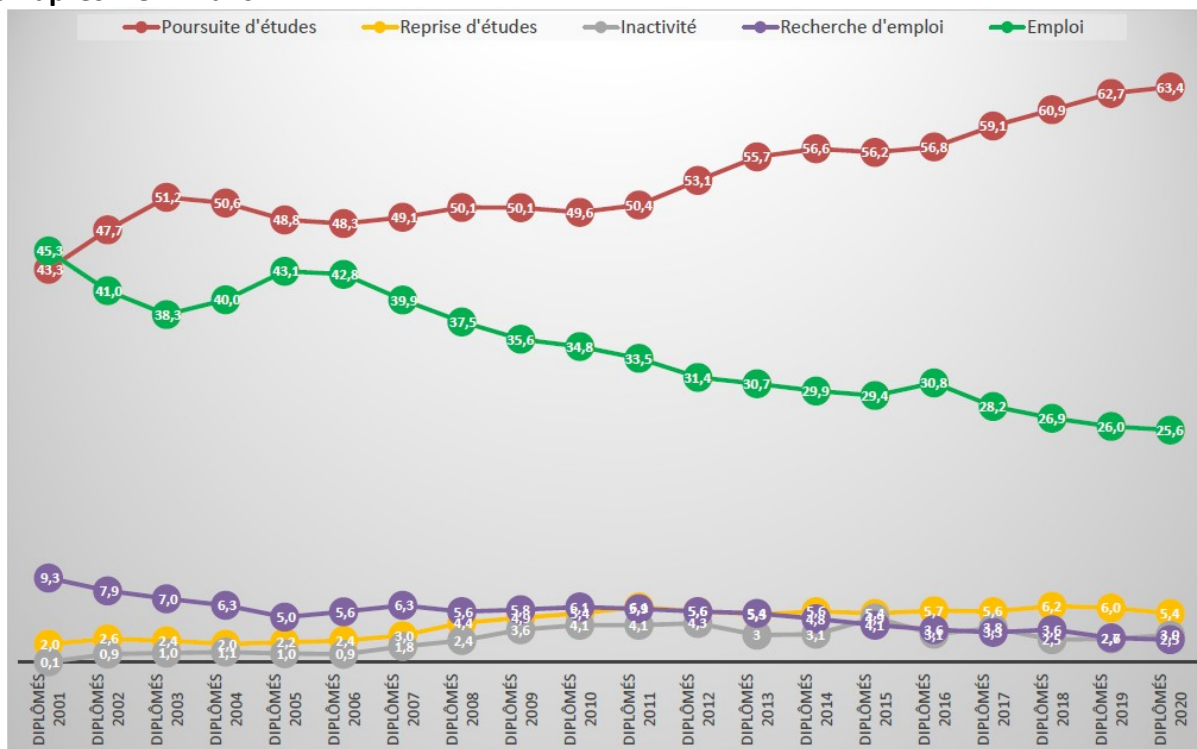
# 1 Après l'IUT ?

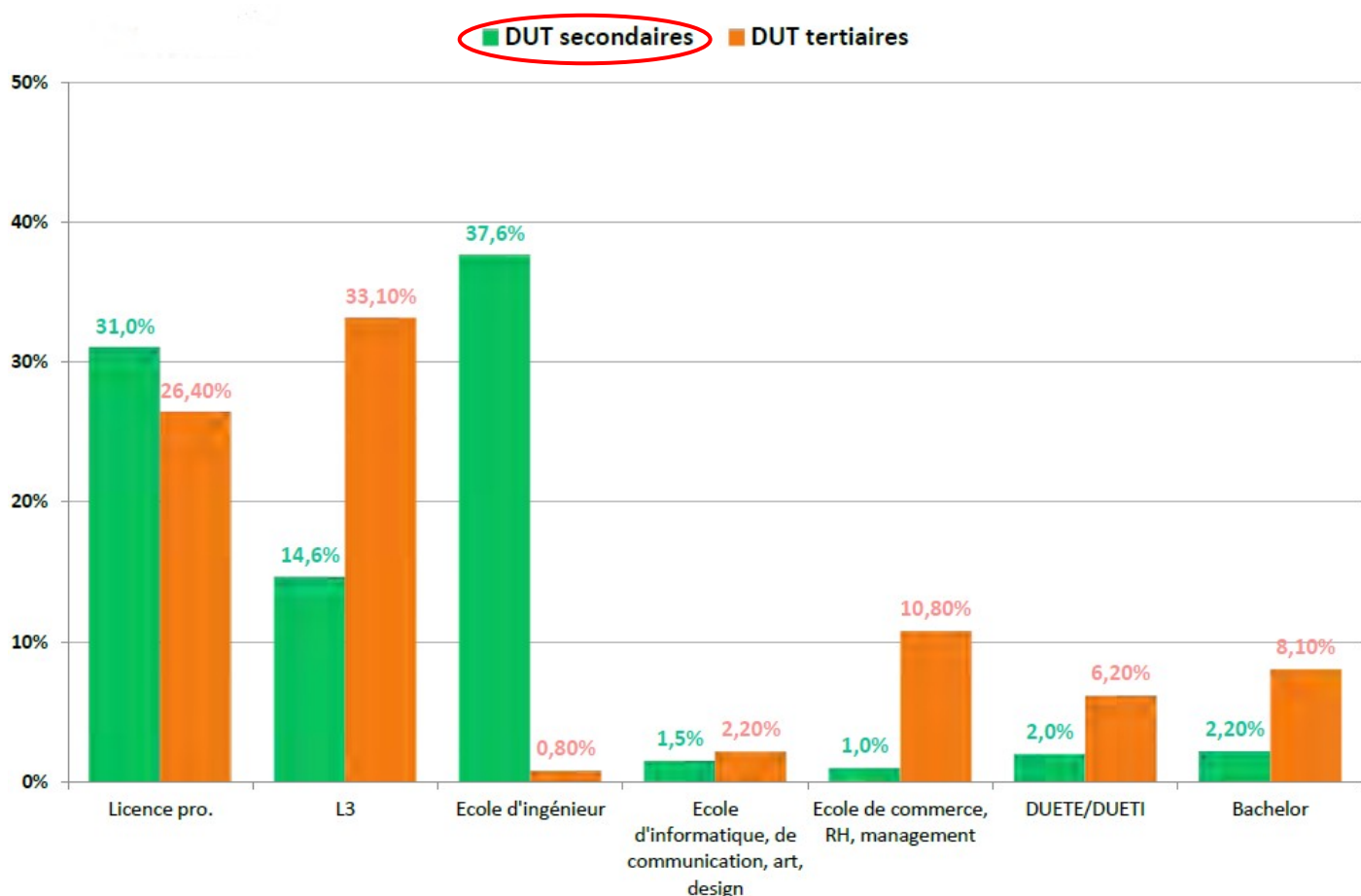
Cette première partie dresse un bilan statistique sur les dernières années à la sortie du DUT, au niveau national puis local. La partie suivante recense les différents parcours après un DUT MP.

## 1.1 Au niveau national

Source : Le devenir des diplômés de DUT – 20<sup>ème</sup> enquête nationale – 26 mai 2023

Situation après DUT+2 ans :





### Conclusion de l'enquête à propos des poursuites d'études :

- l'alternance continue de progresser et est toujours plus importante pour les DUT secondaires (lié à l'offre de formation).
- Pour les diplômés toujours en études trois ans après le DUT, **la moitié des formations s'effectue en alternance.**
- Trois quarts des poursuites d'études post-DUT se font selon le trio : **licence professionnelle, L3, école d'ingénieur.**

NB : majorité de poursuite d'études en Master après une licence

### 1.2 Au niveau de l'université de CAEN : après +6 mois

Promotion	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Taux d'études	84%	83%	82,8%	73,7%	71,2%	72,7%	74,1%
Taux d'emploi	11%	10%	11,3%	17,8%	21,7%	22,4%	18,3%
Taux de recherche d'emploi	3%	2%	3%	2,5%	2,8%	2,7%	3,8%

NB : taux restant = inactivité

Source : Observatoire UNICAEN [https://www.unicaen.fr/observatoire\\_unicaen/home/](https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/home/)

### 1.3 Au niveau du département de Mesures Physiques : après +6 mois

#### Promotion DUT MP 2020

SITUATIONS CONNUES À 6 MOIS	ensemble	formation initiale	formation continue
En emploi	5	4	1
En recherche d'emploi	1	1	0
En études	72	60	12
à l'université de Caen	25	20	5
hors université de Caen	47	40	7
Inactif	1	1	0

#### Promotion DUT MP 2019

SITUATIONS CONNUES À 6 MOIS	ensemble	formation initiale	formation continue
En emploi	3	2	1
En recherche d'emploi	2	2	0
En études	63	48	15
à l'université de Caen	18	15	3
hors université de Caen	45	33	12
Inactif	4	3	1

#### Promotion DUT MP 2018

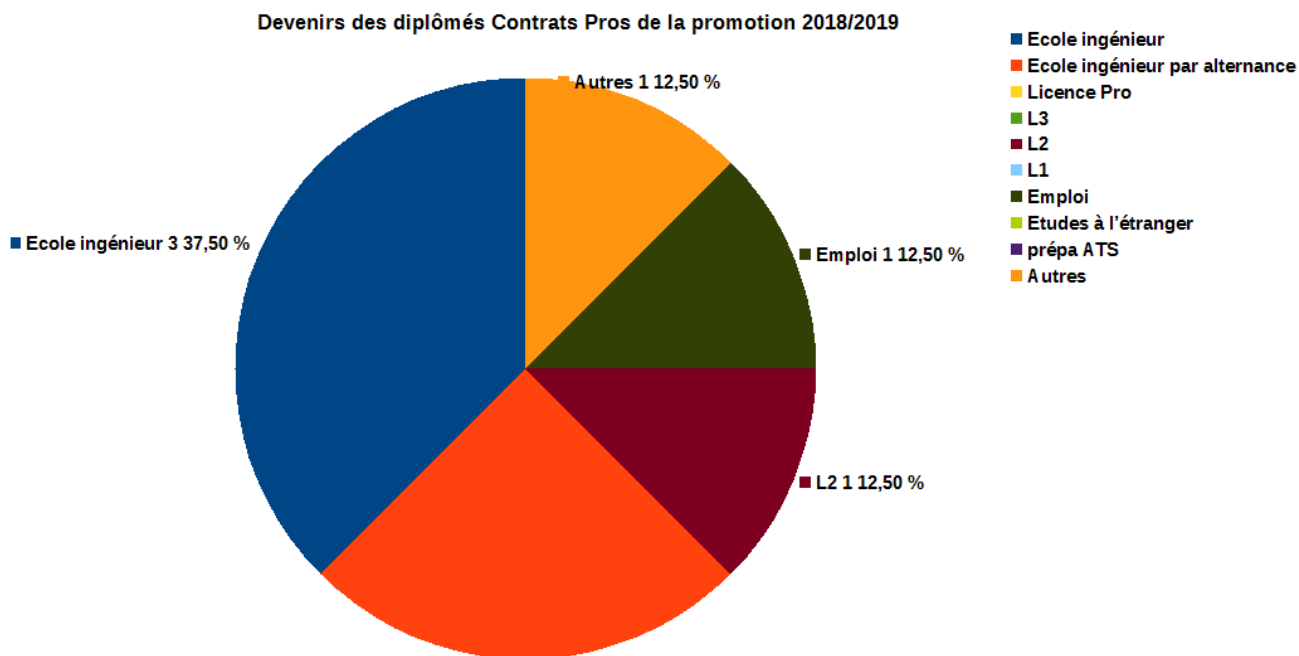
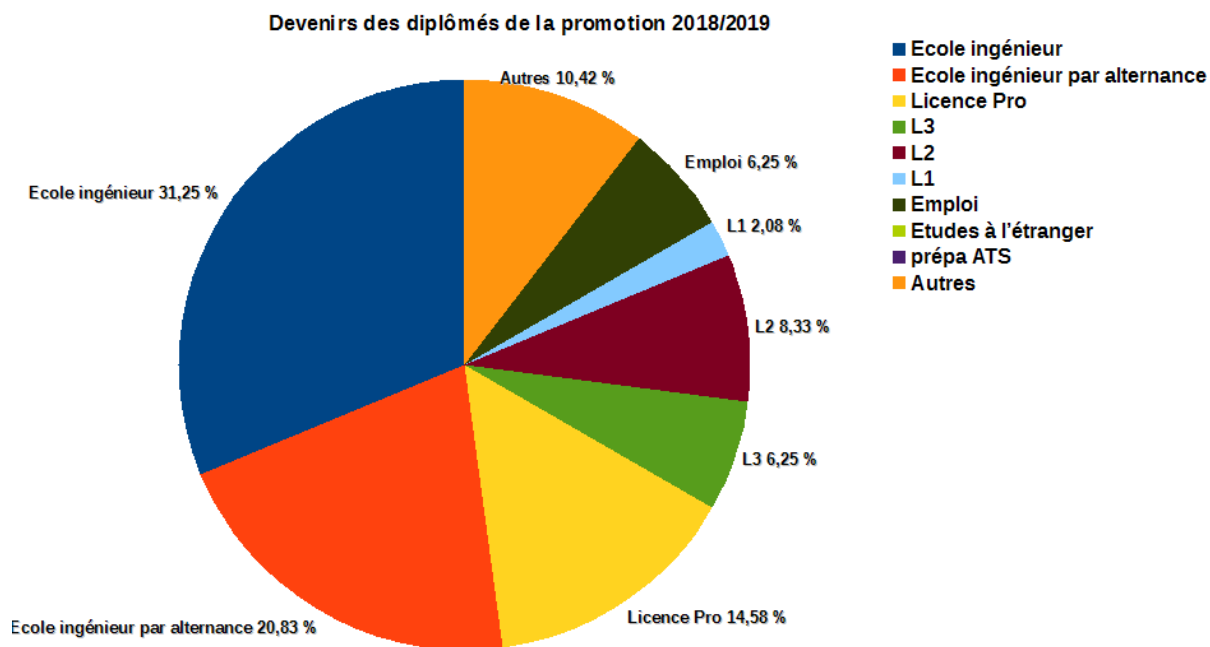
SITUATIONS CONNUES À 6 MOIS	ensemble	formation initiale	formation continue
En emploi	8	6	2
En recherche d'emploi	3	2	1
En études	56	50	6
à l'université de Caen	14	14	0
hors université de Caen	42	36	6
Inactif	1	1	0

#### Promotion DUT MP 2017

SITUATIONS CONNUES À 6 MOIS	ensemble	formation initiale	formation continue
En emploi	6	4	2
En recherche d'emploi	2	1	1
En études	62	53	9
à l'université de Caen	14	12	2
hors université de Caen	48	41	7
Inactif	1	1	0

### 1.4 Zoom sur la promotion MP 2018-2019

Statistiques sur les 70% de réponses reçues sur la promotion MP 2018-2019 (à l'occasion de la remise des diplômes).



**Liste des établissements intégrés (non exhaustive) :**

**ENSICAEN (Mécanique et matériaux, Électronique et physique appliquée, Informatique)**

**ESIX Caen et Cherbourg (Systèmes embarqués - Mécatronique et Systèmes Nomades)**

**UFR de Sciences (Licence chimie mesures physiques, Licence Physique)**

**Université Polytechnique Hauts de France**

**Université Bretagne occidentale (BREST)**

**ENSIM du Mans**

**CESI Le Mans, CESI Nanterre**

**Institut Mines-Télécom Lille**

**INSA Rennes, INSA Rouen**

**IUT Mont-Saint-Aignan (Rouen) : LP Énergie & systèmes de mobilités durables, Chimie Analytique**

**IUT Caen (LP CPOCI : carte à puce et objets communicants et intelligents, LP industries agroalimentaires gestion production)**

**IUT Avray (LP systèmes embarqués)**

**INP PHELMA GRENOBLE**

**ESTACA St Quentin (Aéronautique)**

## 2 Informations diverses

### 2.1 Quelles formations après votre DUT MP et quels choix ?

Jusqu'à présent, les poursuites d'études après le DUT MP s'effectuaient dans la majorité des cas dans une des formations suivantes :

- ✓ École d'ingénieurs
- ✓ École d'ingénieurs par alternance (**formations d'ingénieurs en apprentissage**)
- ✓ Licence pro et Master pro (IUT et Université)
- ✓ Licence et Master en Université
- ✓ Classe préparatoire ATS (Adaptation pour Technicien Supérieur) : préparation aux concours d'accès aux grandes écoles dédiée aux élèves sortant d'un BTS ou d'un IUT
- ✓ Etudes à l'étranger
- ✓ ...

### 2.2 Que change le BUT ?

Vous êtes inscrit pour l'obtention d'un diplôme en 3 ans : le BUT (Bachelor Universitaire Technologique). Vous suivez l'un des 3 parcours proposés : TI (Techniques d'Instrumentation), MAE (Mesures et Analyses Environnementales), ou MCPC (Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques).

Vous avez donc 2 possibilités :

- Terminer votre formation en BUT à l'IUT de Caen :
  - Condition : valider vos 5 compétences de parcours (et l'obtention des 120 crédits ECTS), sauf sur décision de jury permettant le passage en 3<sup>ème</sup> année pour les cas exceptionnels
  - Déroulement de la 3<sup>ème</sup> année : contrat d'apprentissage en alternance fortement recommandé (ou stage terminal de 15 semaines si formation initiale)
- Obtenir le DUT MP et candidater sur les formations Bac+3 :
  - Condition : valider vos 5 compétences de parcours pour valider votre diplôme de DUT et avoir le droit d'intégrer une formation Bac+3
  - Déroulement : dès à présent vous renseigner (voir ci-dessous) pour préparer votre dossier de candidature (choix des formations, dates limites de candidature, lettre de motivation, CV, bulletin de notes, demande d'avis PE ...) que vous allez envoyer de **février à avril** majoritairement (parfois plus tôt !)

### 2.3 Où trouver des renseignements sur ces formations ?

#### 2.3.1 Sites généralistes

- Espace Orientation – Insertion de l'université de Caen  
<http://webetu.unicaen.fr/orientation-insertion/>
- ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions : informations générales sur toutes les formations, recherche d'une formation par mots clés, nature des formations proposées, etc...  
<http://www.onisep.fr/>
- L'Étudiant : magazine spécialisé dans la vie étudiante, les jobs étudiants, les logements étudiants et surtout l'orientation.  
<http://www.letudiant.fr/>

- **Le Monde Campus** : site dédié à l'Education du quotidien Le Monde.  
<http://www.lemonde.fr/campus>
- **Partir à l'étranger** : sites dédiés au départ vers différents pays.  
<https://info.erasmusplus.fr/>  
<https://www.etudionsaletranger.fr/apres-un-bac-2/blog>

### 2.3.2 Sites des établissements

- Tous les établissements disposent de ***leur propre site internet***, où vous trouverez les informations sur les formations dispensées, les modalités d'inscription, etc.
- Attention à bien lire les règles de candidature : échéances pour les candidatures, dates de portes ouvertes, documents demandés, modalités de dépôt du dossier (site web ou par mail, voire exceptionnellement par courrier), etc.

### 2.3.3 Autres informations capitales

- **Auprès de vos prédécesseurs** :
  - Sur Les réseaux sociaux : par exemple le groupe BUT MP sur LinkedIn où devrait se trouver prochainement tous les anciens  
[linkedin.com/in/but-mesures-physiques-caen-a5914422b](https://www.linkedin.com/in/but-mesures-physiques-caen-a5914422b)
- **Brochures électroniques** des écoles.
- **Le Forum de Poursuites d'Etudes** organisé par votre département (*voir informations ci-dessous*).

## 2.4 Le forum de poursuites d'études

Le ***vendredi 19 janvier 2024*** aura lieu le forum de poursuite d'études. Il aura lieu cette année en présentiel le matin. Il commencera vers 9h en salles E102 et E202 et se déroulera conjointement avec le département Génie Chimique - Génie des Procédés de l'IUT de Caen.

Des exposants, de divers établissements de l'enseignement supérieur, vous présenteront leurs formations. Ils pourront répondre directement à vos questions sur les diplômes qu'ils proposent, les métiers, les débouchés, les modalités d'inscription, etc. N'hésitez pas à les solliciter et préparer vos questions. La liste des participants vous sera communiquée à l'avance.

Nous vous conseillons vivement de ne ***pas attendre ce forum*** pour commencer à vous préoccuper de ce que vous allez faire l'année prochaine. Commencez dès que possible à ***prendre des informations*** (via le présent document ou par internet, auprès de votre entourage ...) et essayez de ***cerner*** rapidement le type de diplôme qui correspond le mieux à ***votre projet professionnel***, en fonction de vos goûts et compétences.



## 3 Listes des établissements et des diplômes

### 3.1 Classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur)

Ces préparations se déroulent en une année ***de remise à niveau*** destinées aux élèves issus de BTS et DUT/BUT pour lesquels le déficit de formation en mathématiques et physique, par rapport aux étudiants issus de classes préparatoires post-bac, pourrait constituer un handicap pour leurs poursuites d'études. Les classes préparatoires ATS ***permettent ainsi aux élèves de devenir compétitifs*** sur des concours spécifiques. ***Des places sont réservées*** dans des écoles d'ingénieurs pour ces concours.

Le dossier de candidature est commun à l'ensemble des classes prépas ATS. Il permet de faire acte de candidature dans plusieurs établissements à la fois (3 vœux au maximum à hiérarchiser). Si l'établissement souhaité en premier vœu ne retient pas votre candidature, celui-ci transmet votre dossier à l'établissement demandé en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> vœu.

Les ***établissements de l'Ouest*** sont :

- Lycées Laplace, Dumont d'Urville & Institut Lemonnier – Caen
- Lycée Blaise Pascal – Rouen
- Lycée Marcel Callo – Redon
- Lycée Joliot Curie – Rennes

Vous pouvez trouver des infos sur les classes ATS en suivant ces liens (mais pas seulement...) :

<https://www.letudiant.fr/etudes/classes-prepa/cpge-scientifiques-tout-savoir-sur-la-prepa-ats.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/classes-prepa/prepa-ats-un-bon-tremplin-pour-bts-et-dut-qui-visent-une-ecole-d-ingenieurs.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/ecoles-d-ingenieurs-la-banque-d-epreuves-ats-mode-d-emploi.html>

### 3.2 Licences Générales

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/apres-un-bac-2-poursuivre-en-licence-generale.html>

*Le DUT est un diplôme hybride, qui permet une poursuite d'études courte à l'université en licence pro, mais aussi longue, en licence 3 générale suivie d'un master. Sur les 82 % des diplômés de DUT qui continuent dans l'enseignement supérieur, **25 % vont en licence générale, 3,3 % en licence professionnelle et 13,5 % en licence 1 ou licence 2** vers d'autres disciplines.*

*Pour s'inscrire en licence générale, aucune équivalence n'est automatique. Un bon dossier sera indispensable. Il faudra également vous adapter à un nouveau contexte : **les cours en licence sont plus théoriques qu'en IUT et les étudiants moins encadrés.***

*Pour François Germinet, président de [l'université de Cergy-Pontoise](#), qui accueille de nombreux étudiants issus des filières courtes, **il n'y a pas de passage "naturel" entre les DUT et la licence 3.** "L'université étudie leurs dossiers et regarde si la discipline choisie est cohérente avec le DUT obtenu. Si ce n'est pas le cas, nous proposons parfois de reprendre à partir d'une licence 2, voire d'une licence 1", explique-t-il. (Source etudiant.fr)*

Pour information sur la promo 2020, des étudiants ont intégré à Caen la L2 Physique - mineure chimie, la L2 Physique et la L3 Chimie

### 3.3 Licence Professionnelle et BUT

Vous êtes déjà inscrits dans un des 3 parcours du BUT de spécialité « Mesures Physiques ». Il est toutefois possible de changer de parcours, voire même en théorie de spécialité !

Malgré le passage du DUT au BUT, il existe toujours des licences professionnelles (LP).

La liste des LP proposées par l'Université de Caen est consultable en suivant ce lien :

<https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/>

Pour candidater en LP ou sur d'autres formations de BUT (changement de parcours/spécialité):

- Procédure d'admission sur dossier (se renseigner auprès des établissements au plus tôt)
- Nécessité de valider le DUT, c'est-à-dire vos 5 compétences de BUT en 2<sup>ème</sup> année !
- Formation par alternance possible (et recommandée en BUT)

Attention, les sites web ne sont pas toujours mis à jour, renseignez vous auprès des établissements concernés pour connaître les procédures d'admissions qui peuvent avoir changées !

Exemple de LP en 2023-2024 :

- **Université de Caen** : Toutes les licences pro à l'UNICAEN  
<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/index?mot-cle=&composante=&type=LP&domaine=&s=&r=&submit=Rechercher>
  - Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques : gestion production valorisation - Parcours Procédés et technologies pharmaceutiques (Caen)
  - Licence professionnelle Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire - Parcours Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (Cherbourg)
  - Licence professionnelle Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle - Parcours Conception et supervision des systèmes automatisés (Caen)
- **Université de Rouen**  
<https://www.univ-rouen.fr/formation/choisir-sa-formation/licence-professionnelle/>  
Licence professionnelle " *Energie et Propulsion, Energies et Systèmes de Mobilités Durables*"

Quelques liens internet donnant des informations générales sur les licences professionnelles sont proposés ci-après :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20181/licence-professionnelle.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/qu-est-ce-qu-une-licence-professionnelle.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/licence-professionnelle-une-annee-de-specialisation-renforcee-par-un-long-stage.html>

[http://www.studyrama.com/formations/annuaire-des-formations/?](http://www.studyrama.com/formations/annuaire-des-formations/?btnRechercherFormations=1&cboDiplome=bac3_licenceprofessionnelle)

[btnRechercherFormations=1&cboDiplome=bac3\\_licenceprofessionnelle](http://www.studyrama.com/formations/annuaire-des-formations/?btnRechercherFormations=1&cboDiplome=bac3_licenceprofessionnelle)

## 3.4 Écoles d'ingénieurs

### 3.4.1 Écoles d'ingénieurs déjà demandées

À titre indicatif, le tableau ci-dessous récapitule les écoles d'ingénieurs pour lesquelles au moins un de vos prédécesseurs a **déposé** un dossier de candidature (liste non-exhaustive)

École	Ville
Réseau Polytech	Nantes...
Ecoles Centrales	Marseilles, Nantes,...
Arts et Métier	Paris, Angers, ...
ENS	Cachan
INP	GRENOBLE
CESI	Rouen
ECAM	Rennes
ECPM	Strasbourg
ENSCI	Limoges
ENSCl	Lille
ENSCR	Rennes
ENSE3, INP	Grenoble
ENSEA	Cergy Pontoise
ENSEEIHt	Toulouse
ENSEIRB	Bordeaux
ENSICAEN	Caen
ENSIGEEC	Rouen
ENSIL	Limoges
ENSIM	Le Mans
ENSIP	Poitiers
ENSISA	Mulhouse
ENSSAT	Lannion
ESIReims (ex ESIEC)	Reims
ESIX	Caen
ESSTIN	Nancy
ESTACA	Laval et Levallois
INSA	Rennes, Rouen, Lyon, Val de Loire etc.
Institut D'Optique (ESO)	Palaiseau
ISEN	Brest, Lille, Toulon, etc.
ISPA	Alençon
Polytech	Annecy, Lille, Paris sud, etc.
Supelec	Rennes, Metz, Gif
UT	Compiègne (UTC), Troyes, etc.

### 3.4.2 Information sur les Écoles d'ingénieurs

Des liens internet donnant des informations générales sur les écoles d'ingénieurs sont proposés ci-après :

<http://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/palmares-des-ecoles-d-ingenieurs-faites-votre-classement-personnalise.html>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_%C3%A9coles\\_d%27ing%C3%A9nieurs\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_%C3%A9coles_d%27ing%C3%A9nieurs_en_France)

[https://diplomeo.com/etablissements-grandes\\_ecoles\\_d\\_ingenieurs](https://diplomeo.com/etablissements-grandes_ecoles_d_ingenieurs)

<http://www.parisetudiant.com/etudiant/formations/ecole-ingenieur.html>

### 3.4.3 Information sur les classements des Écoles d'ingénieurs

Les classements des écoles (oui, il y en a plusieurs !!!) sont établis par plusieurs sources comme par exemple:

<https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-ecoles-d-ingenieurs.html>

<https://www.usinenouvelle.com/comparatif-des-ecoles-d-ingenieurs-2023>

<https://etudiant.lefigaro.fr/etudes/ecoles-ingenieurs/classement/>

.....

***Il y a 204 écoles d'ingénieurs accréditées par la Commission des titres d'ingénieur [CTI] à délivrer le titre d'ingénieur en France et seules 170 environ sont classées ou mentionnées***

#### **"A noter" pour par exemple le classement de "l'etudiant.fr"**

*Certaines écoles d'ingénieurs n'ont pas pu ou n'ont pas voulu être présentes dans le classement pour diverses raisons : historique suffisant en termes de données car trop récentes, pas de réponse au questionnaire, difficultés liées à la transmission des données...*

*On peut citer entre autres : ITECH Lyon, ISTY, l'École de l'air, El Purpan, ENSM, ESFF, ESI Reims, ISA Lille, ISARA... (liste non exhaustive).*

#### **Aller voir une critique de ces classements à cette adresse:**

<https://www.cours-thales.fr/post-bac-ingenieur/classement-ecoles-ingenieurs>

*« Il convient d'être très prudent dans l'utilisation de ces classements des écoles d'ingénieurs. En effet, certaines écoles très bien classées peuvent ne pas convenir à un élève et inversement des écoles mal classées peuvent proposer un cursus spécifique parfaitement adapté à un profil d'élève. Il y a un piège dans la course à l'école la mieux classée qui consiste à oublier de se questionner sur ce qui vous intéresse, **la vie à laquelle vous aspirez** et ce que vous espérez au fond de votre école. Par exemple, l'ENAC est une école invisible des classements et elle est pourtant la seule permettant de devenir contrôleur aérien. Un métier éprouvant mais très bien rémunéré et avec de grosses plages de récupération. C'est un exemple radical mais qui illustre mon idée : on ne trouve pas tout dans un classement des écoles d'ingénieurs, il est donc à prendre avec des pincettes ! » Édouard Morice, Directeur de Cours Thalès et Professeur Agrégé.*

## 4 Avis de poursuite d'études

### 4.1 Le principe de l'Avis de Poursuite d'Etudes

Certains établissements demandent un avis du responsable de la formation voire de plusieurs enseignants. Afin de simplifier la rédaction et l'envoi de ce type de document, le département de Physiques (comme la plupart des départements d'IUT) propose à la place un « Avis de Poursuite d'études ».

Ce document (dont un exemple se trouve à la page suivante) est :

- **Unique** : il remplace tout autre document demandé par les établissements afin d'uniformiser les procédures (conformément aux préconisations de la commission pédagogique nationale des IUTs) ;
- **Facultatif** : ce document n'est pas un dû, c'est un service offert par votre département pour soutenir votre candidature, à condition que votre demande soit recevable (voir la section 5.3 : Modalités de demande)
- **Confidentiel** : afin de donner de la crédibilité à ce document, il est confidentiel (le temps de la candidature) et donc déposé par nos soins selon les modalités de l'établissement que vous nous indiquerez.

Il dépend des **résultats** depuis le S1 (notes, moyenne, rang, obtention des 5 compétences) et de **l'adéquation** de la formation demandée avec le parcours choisi, le **rang** de l'école demandé (voir ci-dessous) et enfin le type de formation demandée (**formation initiale vs continue**, qui n'ont pas les mêmes contenus ou les mêmes critères d'admission).

### 4.2 Tendances des avis de l'IUT MP

L'avis de poursuite d'Etudes de l'IUT MP se base sur le classement que l'école a obtenue dans le classement de "L'étudiant" en 2023-2024. En fonction de cette note et de la moyenne de l'étudiant, un avis (D, R, AF, F, TF) est attribué **automatiquement** (cf tableaux ci-dessous).

Avis PE Classement de l'école	TF: Très Favorable	F: Favorable	AF: Assez Favorable	R: Réserve	D: Défavorable
A	15	14	12	< 12	< 11,5
B	14	13	12	11	< 11
C	13	12	11	10,5	< 10,5
D	12,5	11	10,5	10	< 9,5

Formation continue (apprentissage) :

Avis PE Classement de l'école	TF: Très Favorable	F: Favorable	AF: Assez Favorable	R: Réserve	D: Défavorable
A	14	13	12	11	< 11
B	13	12	11	10,5	< 10,5
C	12	11	10,5	10	< 10
D	11	10,5	10	< 10	< 9,5



UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

DÉPARTEMENT MESURES PHYSIQUES

Caen, le 21 novembre  
2022

**Avis de Poursuite d'Études**  
**BONNEAU Jean**

**Étudiant à l'IUT Grand Ouest Normandie pôle de Caen en 2<sup>ème</sup> année de BUT en 2022 / 2023,  
spécialité Mesures Physiques, parcours « Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques »**

Résultats obtenus par l'étudiant à l'IUT de Caen :

Semestre	Moyenne générale	Classement	Effectif	Positionnement
S1	11,43	23	101	22,8%
S2	11,28	27	89	30,3%
S3	11,61	19	40	47,5%
Moyenne des trois semestres	11,42			

Établissement demandé : Ecole Nationale Supérieure de l'Aménagement Préparatoire (SUP'APERO)

Spécialité : Analyse éthylique de solutions liquides

Avis :

Défavorable     Réserve     Assez favorable     Favorable     Très favorable

M. BONNEAU Jean est un élève assidu qui possède une solide expérience dans la spécialité demandée.

M. Mehdi Cament

Responsable de poursuite d'étude à l'IUT GON MP

**A partir de cet avis (D, R, AF, F, TF), qui indique le niveau (approximatif) d'adéquation entre le niveau de l'école et de l'étudiant, un autre avis circonstancié peut être (mais pas systématiquement) donné par le responsable d'étude (ou autres enseignants) pour personnaliser le premier avis (étudiant très sérieux, motivé en TP, pas d'absence, école d'informatique => les notes de l'étudiant sont très bonnes dans cette matière, très attentif en cours, sportif de haut-niveau....).**

### 4.3 Classement des écoles

Le classement sur lequel nous avons choisi de nous appuyer pour classer les écoles et qui base nos avis par rapport à cette école, est celui du site [letudiant.fr](https://www.letudiant.fr). Ce choix est arbitraire, mais se base cependant sur le sérieux et l'ancienneté de leur méthode.

<https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-ecoles-d-ingenieurs.html>

Nous reprenons ce classement de 169 écoles en 2023, qui dépend d'indicateurs tels que :

*Excellence académique*  
*Proximité avec les entreprises*  
*International*  
*Environnement*  
*Insertion professionnelle*  
*Origine des intégrés*  
*Mieux connaître l'école*

Nous utilisons le découpage suivant :

<b>Rang au classement de "L'étudiant"</b>	<b>Classement de l'école pour les avis de l'IUT MP</b>
1-40	A
41-80	B
81-120	C
121-169	D

**IMPORTANT:**

*D'autres écoles peuvent ne pas apparaître dans ce classement (nouvelles écoles, écoles privées,...)*

**Ecoles non classées**

*ITECH Lyon, ISTY, l'École de l'air, El Purpan, ENSM, ESFF, ESI ReimsISA Lille, ISARA... (liste non exhaustive).*

Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	École
A	1	École Polytechnique - Palaiseau
	2	Télécom Paris
	3	CentraleSupélec
	4	ENSTA Paris
	5	IMT Atlantique
	6	École des ponts ParisTech - Marne-la-vallée
	7	École centrale - Nantes
	8	École des mines - Nancy
	9	École des mines ParisTech
	10	ENSAE Paris
	11	École des mines - Saint-Étienne
	12	École centrale - Lille
	13	Grenoble INP - Ensimag
	14	École centrale - Lyon
	15	INSA Lyon
	16	Grenoble INP - Phelma
	17	IMT Mines Alès
	18	Arts et Métiers Sciences et Technologies
	19	ECPM - Strasbourg
	20	ENSTA Bretagne - Brest
	21	ISAE-SUPAERO - Toulouse
	22	École centrale - Méditerranée
	23	ESILV - Paris-La Défense
	24	Grenoble INP - Ense3
	25	Grenoble INP - Génie industriel
	26	Télécom SudParis - Evry
	27	ENSCM - Chimie Montpellier
	28	ESPCI Paris
	29	ESIEE Paris - Marne-la-Vallée
	30	IMT Nord Europe
	31	ENTPE - Lyon
	32	INSA Toulouse
	33	Polytech Nice Sophia
	34	ENSCP - Chimie ParisTech
	35	Grenoble INP - Pagora
	36	INP Bordeaux - ENSEIRB - MATMECA
	37	UTC - Compiègne
	38	AgroParisTech
	39	ENSEE IHT - INP Toulouse
	40	INSA Rennes

Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	École
B	41	ENSCL - Chimie Lille
	42	IMT Mines Albi
	43	UTT - Troyes
	44	CY Tech
	45	Efrei Paris
	46	Polytech Grenoble
	47	SupOptique - Palaiseau
	48	ITEEM (Centrale Lille)
	49	Polytech Montpellier
	50	ECE - Paris - Lyon
	51	EEIGM - INP Lorraine
	52	EIVP - Paris
	53	ENSIACET - INP Toulouse
	54	ENSIC - INP Lorraine
	55	ESIEA - Paris - Laval
	56	Polytech Sorbonne
	57	IG2I (Centrale Lille)
	58	INSA Rouen
	59	ISEP - Paris
	60	CPE - Lyon
	61	CESI École d'ingénieurs
	62	ENSG Nancy - INP Lorraine
	63	ESTIA - Bidart
	64	UTBM - Belfort-Montbéliard
	65	INSA Strasbourg
	66	Polytech Paris-Saclay
	67	ENSEA - Cergy-Pontoise
	68	ENSEM - INP Lorraine
	69	Sigma Clermont
	70	INSA Hauts-de-France
	71	Institut Agro Montpellier
	72	ISAE-ENSMA - Poitiers
	73	Polytech Marseille
	74	Télécom Physique Strasbourg
	75	ESTACA
	76	ESTP - Paris
	77	ISAE Supméca - Saint-Ouen
	78	ISEN Brest - Rennes - Nantes - Caen (Yncrea Ouest)
	79	Télécom Nancy
	80	EIL Côte d'Opale



Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	École
C	81	ENSCMu - Chimie Mulhouse
	82	ENSGSI - INP Lorraine
	83	ENSIIE - Évry
	84	UniLaSalle
	85	HEI - Lille
	86	INSA Centre Val de Loire
	87	ISIMA - Clermont-Ferrand
	88	Polytech Lille
	89	Polytech Nantes
	90	ENGEES - Strasbourg
	91	ENSAIA - INP Lorraine
	92	EOST - Strasbourg
	93	ESBS
	94	ESiPE-MLV Marne-la-Vallée
	95	ESME - Ivry-sur-Seine
	96	ICAM
	97	Polytech Nancy
	98	Polytech Tours
	99	Sup Galilée - Villetaneuse
	100	Supmicrotech-ENSM
101	Télécom Saint-Étienne	
102	Builders École d'ingénieurs	
103	ENSAI - Rennes	
104	ENSGTI - Pau	
105	ENSIBS - Lorient	
106	ENSCAEN	
107	ESEO Angers – Paris-Vélizy – Dijon	
108	ENAC - Toulouse	
109	ENI - Metz	
110	EPF - Cachan - Troyes - Montpellier	
111	EPITA - Kremlin-Bicêtre	
112	INP Bordeaux - ENSMAC	
113	Institut Agro Rennes-Angers	
114	ISEN Lille	
115	EIDD - Paris	
116	Grenoble INP - Esisar	
117	INP Bordeaux - ENSTBB	
118	Polytech Lyon	
119	ENSG - Marne-la-Vallée	
120	ESIGELEC - Rouen	

Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	École
D	121	ESIR - Rennes
	122	ESIREM - Dijon
	123	Polytech Clermont
	124	EBI - Cergy-Pontoise
	125	ECAM LaSalle
	126	EIGSI - La Rochelle
	127	ENSAT - INP Toulouse
	128	ESIAB - Brest
	129	Institut Agro Dijon
	130	IPSA - Ivry-sur-Seine
	131	ENSCR - Chimie Rennes
	132	ENSIP - Poitiers
	133	ENSISA - Mulhouse
	134	Polytech Angers
	135	ELCNAM
	136	ENI - Brest
	137	ENSAIT - Roubaix
	138	Polytech Orléans
	139	3iL - Limoges
	140	ENI - Saint-Étienne
141	ONIRIS - Nantes	
142	Polytech Annecy-Chambéry	
143	UPSSITECH	
144	Bordeaux Sciences Agro	
145	ESIX Normandie	
146	ENI Tarbes - INP Toulouse	
147	ENSSAT - Lannion	
148	ISAT - Nevers	
149	ISIFC - Besançon	
150	ENSTIB - Épinal	
151	EsiTech	
152	ISEL - Le Havre	
153	ENSIL-ENSCI - Limoges	
154	ESCOM - Compiègne	
155	Paoli Tech	
156	VetAgro Sup	
157	ENSIM - Le Mans	
158	ISIS - Castres	
159	INP Bordeaux - ENSC	
160	ESAIP LaSalle - Angers	
161	SupBiotech Villejuif	
162	ESA - Angers	
163	ECAM Rennes - Louis de Broglie	
164	ECAM-EPMI - Cergy-Pontoise	
165	ESIROI - La Réunion	
166	ISEN - Marseille - Toulon (Yncrea Méditerranée)	
167	École supérieure du bois - Nantes	
168	École nationale de météo - Toulouse	
169	ELISA Aerospace	

## 5 Comment constituer vos dossiers de poursuites d'études ?

Ne vous laissez pas prendre de vitesse : réfléchissez suffisamment tôt à ce que vous souhaitez faire l'année prochaine (et les années suivantes ...), soyez vigilants quant aux dates limites de dépôt des dossiers et suivez les consignes suivantes :

### 5.1 Vos choix et les critères de bon sens !!!!!

- 1) Choisissez en fonction de vos aptitudes, de vos résultats et de vos envies bien sûr!
- 2) Ne choisissez pas une seule formation/école: si vous choisissez uniquement une école d'ingénieur par exemple et que vos résultats sont trop justes, vous risquez de voir votre dossier rejeté, en plus de la perte financière des frais de dossiers et rien pour "vous retourner".
- 3) N'hésitez pas non plus à diversifier vos choix (5 max) pour être sûr d'avoir une école ou une licence générale ou pro, si vous voulez poursuivre vos études. Gardez une sécurité.

Exemple de choix : Un étudiant veut faire une école d'ingénieur

- 2 écoles d'une "réputation" (cf classement) un peu élevée par rapport à son niveau (qui ne tente rien n'a rien !)
- 2 écoles exactement en adéquation entre son niveau et la réputation de l'école
- 1 prépa ATS

### 5.2 Ce que vous avez à faire

1. Vous sélectionnez 4 ou 5 diplômes **au maximum** en les diversifiant.
2. Vous vous procurez les dossiers d'inscription (sur les sites internet des établissements par exemple). Lisez bien la **procédure** à suivre : chaque établissement a son propre mode de recrutement. En cas de doute, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec la scolarité de l'établissement.
3. Vous remplissez tous les formulaires et vous joignez les documents demandés pour compléter votre dossier (carte d'identité, diplômes, copies de vos relevés de notes, enveloppes réponses préaffranchies, etc).
4. Dans le cas d'un envoi par courrier (RARE), réunissez tous les documents constituant votre dossier dans une enveloppe appropriée et suffisamment affranchie. **Veillez à ce que toutes les enveloppes soient suffisamment affranchies**, car l'IUT n'effectuera aucun complément d'affranchissement.
5. Vous écrivez l'adresse complète de l'établissement sur cette enveloppe (Voir à cet effet le paragraphe "Rédiger une enveloppe"), **ainsi que votre propre adresse au verso** (pour un retour éventuel en cas de problème). **Il vous est conseillé d'effectuer un envoi en recommandé avec accusé de réception** (certaines écoles déclarent facilement des dossiers perdus).

## 5.3 Modalités de "demande d'avis pour la poursuite d'études"

### 5.3.1 Obtenir le formulaire de demande d'avis de PE

Cette année (si possible), **cette demande se fera obligatoirement via le formulaire en ligne sur le site web de l'IUT** :

<https://www.iutcaen.unicaen.fr/mp/?poursuite-d-etude>

En cas de problème technique, un document de demande (exemple à la fin du livret) peut être adressé par mail au secrétariat (Julie Belland). Il est impérativement à remplir au format numérique (.pdf, .doc, .odt) et est disponible sur le réseau (dossier Poursuite d'études)

### 5.3.2 Procédure

- Une demande n'est recevable que si :
  - o elle arrive **15 jours avant la date d'échéance** : il peut arriver que la personne en charge soit en congé maladie, en déplacement professionnel ou en vacances
  - o elle est correctement remplie (voir ci-dessous)
- La liste des informations nécessaires :
  - o Nom de l'école (intitulé complet) ainsi que sa localisation (ville/région par exemple pour les INSA) et son adresse
  - o Spécialité choisie
  - o Formation initiale ou apprentissage
  - o Adresse mail ou site web où adresser l'avis (vérifier bien que cette adresse est correcte, beaucoup d'erreurs par le passé !)
  - o Votre NOM et Prénom, ainsi que votre adresse email (celle que vous consultez)
- La liste des informations facultatives :
  - o Votre numéro de téléphone en cas de problème
  - o Des informations complémentaires pour aider à la rédaction d'un avis favorable (par exemple, vous avez déjà une expérience professionnelle, choisi un projet en rapport à la spécialité, une entreprise pour un contrat d'apprentissage, etc)
- Un enseignant est chargé de compléter votre fiche d'avis automatiquement remplie à partir de vos résultats de S1 à S3 (ou S5)
- Julie Belland ou l'enseignant se charge d'envoyer votre avis à l'adresse indiquée

**ATTENTION:** nous ne remplissons **(presque) plus de formulaires d'écoles avec** des critères par enseignant (ou par matière) du fait de la lourdeur administrative.

**Notez également que les dates limites d'inscription peuvent être très variables d'un établissement à l'autre. Soyez donc vigilants.**

## 6 Rédiger un email

Ces conseils vous seront utiles pour rédiger un email à destination d'un enseignant, du secrétariat, une entreprise, un collègue de travail...

Constat : Nous avons rencontré beaucoup de problèmes avec les messages reçus les années passées !

- Absence de formules de politesse
- Ton employé inapproprié
- Orthographe, grammaire, formulations maladroites, manque de clarté

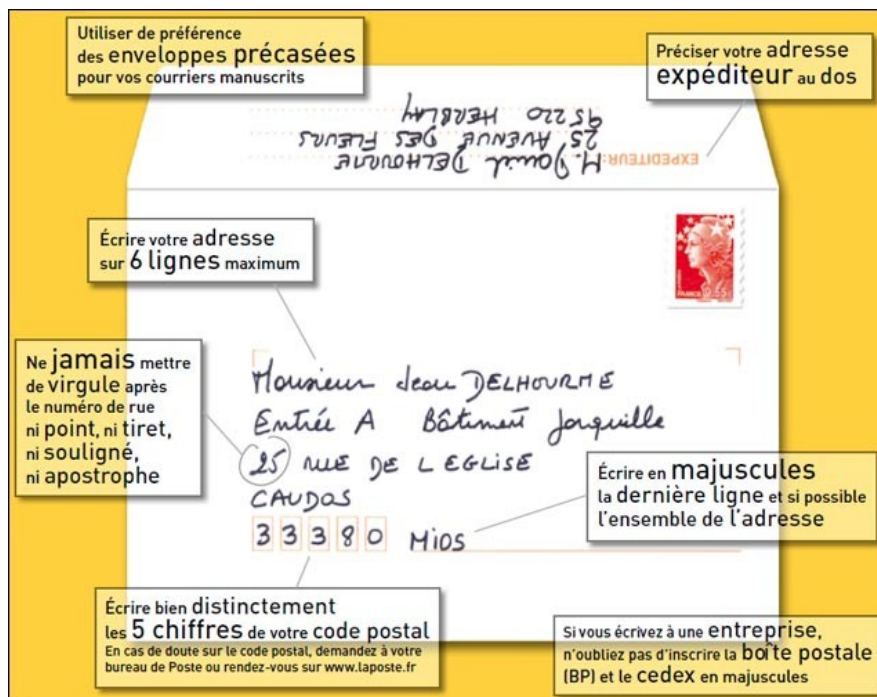
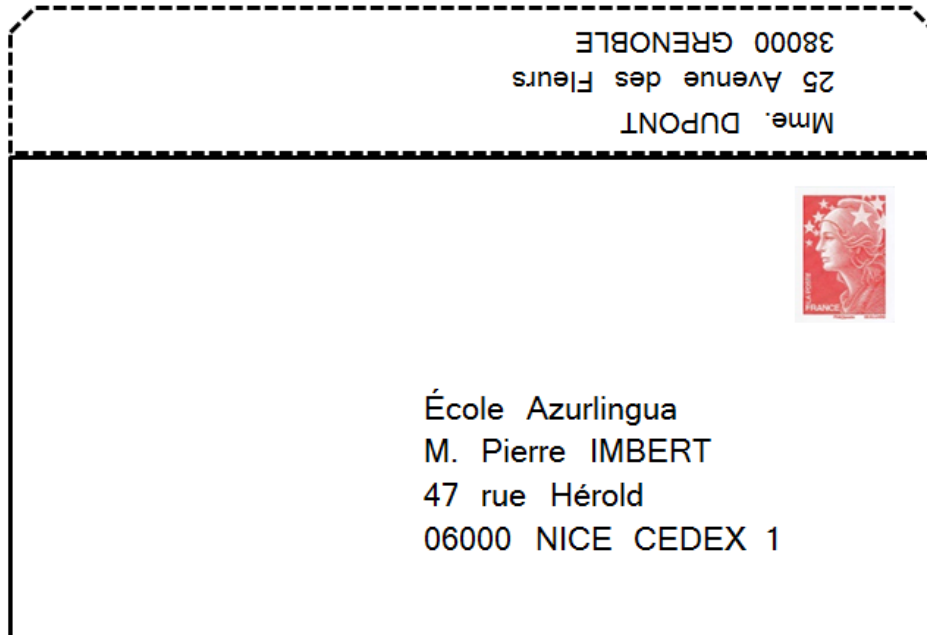
Rappels (de bon sens et de vos cours de communication !) :

- Utilisez une adresse mail appropriée :
  - : bonneau.jean@unicaen.fr
  - : groloulou@hotmail.com
- En en-tête de message, utilisez les formules appropriées :
  - : « Monsieur le Directeur », « Chère Madame », « Bonjour M. Durand » ...
  - : « Salut », « Wesh », « c'est quand que j'ai mon avis »
- En début de message, présentez-vous :
  - : « Je suis Jean Bonneau, étudiant en BUT Mesures Physiques à l'IUT de Caen. Je souhaite candidater dans votre entreprise ... »
  - : « Je veux ma note de TP »
- Expliquez la raison de votre message :
  - : « J'aimerais savoir s'il est possible de ... »
  - : « Bonjour, voici mon CV. Au revoir»
- Utiliser un ton courtois :
  - : « Je sollicite votre aide pour ma candidature à l'école SUP'APERO. Pourriez-vous remplir le document suivant qui concerne ... »
  - : « j'ai besoin de ce document pour ce soir. Je vous ai déjà écrit ce matin, merci de me le renvoyer avant 18h. »

## 7 Comment rédiger une enveloppe pour un avis de poursuites d'études ?

### Rédiger une enveloppe pour les avis de poursuite d'études

Si les règles (emplacement, majuscule,...) ne sont pas respectées, l'expédition de l'enveloppe peut être refusée par la poste



## 8 Formulaire de demande d'avis pour la poursuite d'études

**Au moins 15 JOURS avant la date limite :**

- ⇒ Remplir directement ce "formulaire de demande d'avis pour poursuites d'études" (PDF ou .doc ou .odt)
- ⇒ Merci de remplir **très scrupuleusement les champs** de ce formulaire **obligatoire** pour toute demande de lettre d'appréciation pour la poursuite d'études
- ⇒ L'envoyer **par mail** à M<sup>me</sup> Julie Belland <julie.belland@unicaen.fr> (secrétariat) et **me mettre en copie**
- ⇒ **Optionnel** : joindre votre lettre de motivation ou tout autre information pertinente pour votre candidature
- ⇒ **(Rare) Si besoin** fournir l'enveloppe **timbrée** avec adresse **expéditeur** et **destinataire**
- ⇒ **Sans** ce document complet, **aucune** demande ne sera fournie ou envoyée
- ⇒ **Cette lettre de poursuite d'études reste confidentielle. Elle est donc envoyée par les professeurs (mail ou courrier postal ou lien web)**

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS POUR POURSUITES D'ETUDES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mail / Téléphone (optionnel) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Établissement demandé + ville : \_\_\_\_\_

Spécialité – filière – diplôme : \_\_\_\_\_

Formation ingénieur

Formation par apprentissage

N° de dossier si demandé (pour les INSA par exemple): \_\_\_\_\_

**Avis détaillé *seulement si demandé par école***

Matière : \_\_\_\_\_ Enseignant : \_\_\_\_\_

**Date limite d'envoi du dossier** : \_\_\_\_\_

**Mode d'envoi du dossier** :

courrier postal

électronique : (préciser l'adresse mail: écrivez très lisiblement) \_\_\_\_\_

lien web (pour certains concours) : \_\_\_\_\_

Remarques (modalité de dépôt de dossier ...) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_